

Logement

Le rôle du service logement est d'accueillir, informer et orienter tout demandeur de logement sur Chambly. Le service réceptionne les dossiers de demande de logement pour les demandeurs qui souhaitent s'installer sur la commune.

Doriane Frayer, maire-adjointe déléguée à la solidarité et aux familles assure des **permanences sur rendez-vous**.

Les bailleurs sociaux

La commune compte 7 bailleurs sociaux :

- OPAC de l'Oise : 471 logements - 70 logements à la RPA
- HLM du Beauvaisis : 192 logements
- ICF : 334 logements
- Antin résidence : 45 logements
- Oise Habitat : 79 logements
- HLM DE L'OISE : 32 logements
- VAL D'OISE HABITAT : 29 logements PLS

soit **37% de logements sociaux** sur la commune.

Faire une demande de logement social

La demande de logement social peut se faire de **2 façons** :

- en ligne, [sur le site du gouvernement](#)
- auprès du service logement, au sein de la Maison de la Solidarité : [consultez la page dédiée ici](#)

Service Logement

Maison de la solidarité
187, place de l'Eglise
60230 Chambly

Tél : 01 39 37 44 00

[Écrire au service logement](#)

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

rgba(255,255,255,1)



rgba(255,255,255,1)